

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Dr Yves DELBOS, Dr Julia ESTIVALS, Dr Olivia KEROUREDAN, Dr François DE BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Pr Mathilde FENELON, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Jean-Christophe COUTANT, Pascal HOUSTY, Nassima BENMAHI, Véronique GUERRERO,

Excusés : Dr Noélie THEBAUD, étudiants DFGSO2, étudiants DFGSO3, étudiants DFASO2 et étudiants TCSO1

Ordre du jour :

- Point 1 : informations générales
- Point 2 : validation du CR du 07.07.2025
- Point 3 : MCCC-calendrier
- Point 4 : Evaluation des enseignements
- Point 5 : Optionnels
- Point 6 : Emplois du temps
- Point 7 : Cérémonie des diplômes 6A
- Point 8 : Budget recherche nouvel entrant

Point de l'Ordre du jour	Résumé
<u>Point 1 : info générales</u>	Monsieur Delbos débute les informations générales par des informations de rentrée. La journée de rentrée des étudiants de deuxième année s'est bien passée. Madame Arrivé indique avoir eu un retour des étudiants ayant fait l'animation lors de cette journée, mais pas des étudiants de 2A. Concernant le rapport de l'IGAS et l'IGESR, il vaut recommandation et reprend l'ensemble de la filière odontologie avec la création d'une filière d'odontologie générale.

	<p>Monsieur Fricain explique que l'essentiel est sur la création d'un DES d'odontologie générale avec création d'un nouveau corps d'enseignants, un nouveau CNU basé sur ce qu'il se fait en médecine générale. Concernant le calendrier, il est préconisé pour une rentrée 2026 mais cela semble peu probable.</p> <p>Monsieur Delbos indique qu'il y a des inquiétudes notamment auprès des étudiants concernant l'année probatoire. Les étudiants sortiraient diplômés et auraient une année probatoire avant d'exercer.</p>
<u>Point 2 : validation CR du 07.07.2025</u>	<p>Monsieur Delbos soumet à validation des membres de la commission le projet de compte rendu de la commission du 7 juillet 2025, qui l'adoptent à l'unanimité.</p>
<u>Point 3 : MCCC-calendrier</u>	<p>Monsieur Delbos présente les MCCC et les modifications apportées au calendrier pour l'année universitaire 2025-2026.</p> <p>Monsieur Delbos explique que les MCCC présentés au mois de juin ont été reporté au niveau du Collège santé par manque de temps. Au niveau du Collège ce qui a changé ce sont les MCCC de la Pass et de la Las et cela a amené beaucoup de travail. Les étudiants redoublants vont avoir un examen classant sur les UE santé, avec une épreuve orale sur les épreuves santé.</p> <p>Monsieur Fricain explique qu'au départ les étudiants devaient repasser toutes les UE santé, et il a été décidé par le Collège de garder le principal de l'examen classant mais en réduisant à une UE le programme et de prendre en compte les notes de l'année passée.</p> <p>Monsieur Delbos indique que nous ne sommes pas décisionnaires pour la Pass, mais il faut savoir comment cela se passe pour ceux qui feront les jurys. Les MCCC sont les mêmes qu'avant avec deux nouveautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Instauration du parcours de mise à niveau pour les étudiants rentrants</i> : l'idée est d'inscrire les étudiants aux cours de Pass afin de récupérer les contenus. Les enseignants seront sollicités pour réaliser des QCM au sein de l'UFR. <p>Monsieur Coutant alerte sur le fait que les cours de 2A et les cours de PASS vont arriver en même temps. Les étudiants devraient être automatiquement inscrits aux cours dont ils ont besoin. Il faudrait peut-être les informer afin qu'ils consultent les cours dès maintenant.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration UE initiation recherche : cette UE sera portée par Madame Audrey Aussel sur la base de l'UE Biotis. Le projet est de pouvoir proposer une UER en 3^{ème} année. <p>Le calendrier reste le même que celui présenté avant les vacances.</p> <p>Concernant le calendrier des examens, Monsieur Delbos rappelle que par défaut les enseignants qui ont une matière devront surveiller, et on fera remonter les supplétifs à la suite en exonérant de principe ceux qui font des contrôles continus. Il y a un nombre important de tiers temps qui complique les choses. Il faut prévoir deux surveillants par amphi par matière.</p> <p>Madame Kérourédan se demande comment procéder pour la synthèse clinique qui regroupe plusieurs matières. Monsieur Delbos indique que par défaut sera désigné le responsable d'UE, ensuite il faudra désigner quelqu'un d'autre si besoin.</p> <p>Monsieur Fricain explique qu'il y a un problème de fonctionnement entre les responsables de discipline et l'administration. Il engage les responsables à être à l'écoute et en lien avec l'administration pour faciliter la communication.</p>
<u>Point 4 : Jurys 2025-2026</u>	<p>Monsieur Delbos présente les jurys pré disposés pour les épreuves Pass/Las.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle que pour la Pass le MEM 1 est l'épreuve sur la base de graphiques sur lesquels les étudiants doivent trouver une problématique et le MEM 2 est sur la base d'un texte. La composition des jurys est fixée réglementairement avec des membres extérieurs. Nous n'avons pas la main sur la période exacte des examens mais nous savons que cela sera fin juin début juillet.</p> <p>Pour les LAS la particularité est qu'on peut avoir besoin de moins de jours de présence. Dans les LAS on a aussi les candidats dits MMOPK c'est-à-dire des praticiens déjà diplômés, mais ils ne passent que l'oral.</p> <p>Monsieur Delbos explique qu'une réunion est organisée par le Collège santé mais elle arrive assez tard, et est parfois assez générale. Il encourage les enseignants intéressés à entrer dans le groupe des jurys.</p> <p>Monsieur Fricain explique que nous n'avons plus de jurys Nouvelle-Calédonie car les étudiants vont désormais à Nantes.</p>

	<p>Monsieur Delbos explique que l'année dernière, il a été demandé aux enseignants de l'UFR d'entrer dans les jurys médecine pour l'UPF, et on dépendait des décalages horaires.</p> <p>Pour le jury de la Réunion, c'est une organisation de Las spécifique mais on essaie de mettre toujours une personne en jury qui a déjà fait les cours là-bas et qui connaît la spécificité des jurys.</p> <p>Concernant les jurys CSCT, Monsieur Delbos indique que le jury adulte va être modifié avec trois jurys de trois membres. Les jurys enfants resteront à deux jurys. Il rappelle qu'il y a deux tours de CSCT avec les rattrapages et on essaie de faire tourner les jurys pour qu'un étudiant ne retombe pas sur le même jury.</p> <p>Madame Fénelon fait remarquer que si les dates du rattrapage tombent comme cette année, cela tombera pendant le congrès de Chirurgie orale. Il est donc décidé de modifier les jurys afin d'éviter une absence des membres du jury et des suppléants.</p>
<u>Point 6 : Optionnels</u>	<p>Monsieur Delbos fait un point sur les optionnels. Certains enseignants ont envoyé de nouvelles propositions d'optionnels. Il attire l'attention sur les demandes d'aides opératoires qui sont très nombreuses. Pour les aides opératoires, il faut que les enseignants soient d'accord et ensuite la liste au mérite entre en compte.</p> <p>Madame Benmahi a envoyé le livret des optionnels et a indiqué que pour certains optionnels les étudiants doivent revenir vers l'enseignant pour avoir l'accord avant de faire le choix. Après leur choix il y aura un temps pour des réajustements.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle que les aides opératoires dans les cliniques privées en sont pas pris en compte, sauf exception particulière.</p> <p>Madame Arrivé a eu le cas avec une étudiante qui n'a pas pu faire de stage au CH de Libourne car Madame Bayle de la Direction des affaires médicales a indiqué que les stages couplés ne sont pas possibles dans la convention avec le CHU.</p> <p>Monsieur Fricain rappelle que les stages couplés ne sont pas des optionnels.</p>

	<p>Madame Benmahi demande aux enseignants de ne pas oublier de fixer une date limite pour la validation des optionnels, mais également de regarder les formulaires accord à enseignant et les avoir avec eux.</p> <p>Monsieur Delbos explique que théoriquement les étudiants doivent faire 30h d'optionnels sur la base de 10 vacations de 3H. Le principal problème rencontré est le suivi et la validation des options car certains étudiants changent d'optionnel en cours d'année.</p>
<u>Point 7 : Emplois du temps</u>	<p>Monsieur Fricain a souhaité faire évoluer la prise en compte des emplois du temps, en pouvant les fournir à l'avance aux étudiants, semestre 1 en juin et semestre 2 au cours du dernier trimestre de l'année. Cela a été compliqué car les enseignants ne répondent pas et il y a des problèmes de chevauchement de cours. Il existe des tableaux dans lesquels sont déterminées des plages horaires par discipline et par année. Les problèmes de chevauchement concernent la même matière sur le même créneau horaire, le même jour et pour la même promotion. Lors de la prochaine commission seront fixées les plages horaires et les enseignants devront se positionner dessus. Il faut que les enseignants discutent entre eux et fixent les enseignements.</p> <p>Madame Guerrero explique qu'il y a des demandes reçues en juillet qui n'ont pas été saisis tout de suite par le service de gestion des locaux. Les plannings ont été saisis en septembre à la rentrée.</p> <p>Monsieur Delbos indique que c'est l'histoire des groupes qui pose problème. On met les groupes et on met les étudiants de tel nom à tel nom.</p> <p>Monsieur Fricain demande aux responsables de disciplines de regarder les tableaux, de se parler, et s'entendre pour fixer les créneaux de cours.</p> <p>Monsieur Delbos explique qu'on ne peut pas avoir un affichage clair et net de ce qu'il se passe. Cela peut poser problème si les choses ne sont pas remontées.</p>

<u>Point 8 : Cérémonie des diplômes</u>	<p>Monsieur Fricain rappelle que chaque année est organisée une cérémonie de remise des diplômes, avec un horaire en dehors des horaires habituelles. Il remarque que la participation des enseignants est faible, mais si on veut avoir une cohésion d'équipe c'est un moment important. Un travail est effectué sur la cérémonie des diplômes pour organiser un moment festif et convivial. Cette soirée est fixée au Vendredi 23 janvier à 18h.</p> <p>Les enseignants et les étudiants ont été prévenus longtemps en avance. Le format classique de la cérémonie sera gardé, mais on va habiller les étudiants en toges et toques. Un diplôme fictif leur sera remis avec une mise en musique et scénarisation de la remise. Vont être organisées des remises de prix par des partenaires, et nous invitons tous ceux ayant des idées à faire des propositions. Nous allons essayer d'impliquer les partenaires industriels avec un affichage et une participation.</p> <p>L'organisation de la cérémonie est gérée en lien avec le service évènementiel de l'Université. La cérémonie sera organisée dans l'amphi 9, il y a aura un pot d'accueil dans le couloir et le cocktail dans le hall de l'amphi 3.</p> <p>Monsieur Fricain appelle les disciplines à être représentées au maximum lors de cette soirée. C'est l'évènement qui concrétise la fin d'une période donc c'est un moment où donner une image positive. La cérémonie des diplômes a toujours été compliquée où peu d'enseignants étaient présents.</p>
<u>Point 9 : Budget recherche nouvel entrant</u>	<p>Monsieur Fricain souhaite que tous les nouveaux titulaires et promus aient un petit budget pour s'acheter un ordinateur ou aller à des congrès. Compte tenu des finances de l'UFR, un budget de 3000€ semble être possible. Cela concernerait cette année Madame Estivals et Madame Fénelon, les derniers promus. Cela sera ensuite voté en conseil d'UFR.</p>

Le Docteur Delbos et le Professeur Jean-Christophe Fricain remercient les membres de la commission pédagogique.
La séance est levée à 15h21.

Professeur Jean-Christophe Fricain